

REVUE

ET MAGASIN

DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE

ET DE

SÉRICICULTURE COMPARÉE

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE  
PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE  
A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE  
PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE  
COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT  
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES  
PROGRÈS DE LA SCIENCE;

PAR

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur,

de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais  
de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux,

Membre de la Société impériale et centrale d'Agriculture,

des Académies royales des Sciences

de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture

de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou,

d'un grand nombre d'autres Sociétés nationales

et étrangères, etc., etc., etc.

---

2<sup>e</sup> SÉRIE. — T. XXI. — 1869.

---

C.  
PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE  
RUE BONAPARTE, 31.

laquelle existe une callosité à peine sensible formée par la spire, recouverte d'un enduit blanc jaunâtre.

Les bords, dont la couleur est identique à celle qui existe sur la face inférieure, sont lisses, saillants et légèrement anguleux.

Long., 48 mill. ; — larg., 31 mill. ; — haut., 25 mill.

Cette coquille, la seule connue jusqu'à ce jour, fait partie d'une collection de la Guadeloupe, achetée par le musée des colonies. Elle était cataloguée sous le nom de *Cypræa bicallosa*, de laquelle elle s'éloigne par sa taille plus forte, sa coloration moins foncée, sa forme en poire, et enfin par l'absence des callosités, caractères typiques de la *bicallosa*. A première vue, on pourrait la confondre avec de très-grands individus de la *Cypræa pirum* ou de la *Cypræa physis*, mais toute incertitude cesse au simple examen des dents dont l'ouverture est armée.

Nous sommes heureux de dédier cette magnifique coquille à M. Aubry-le-Comte. Faible témoignage d'estime et de reconnaissance que nous avons pour le zèle et les soins qu'il met à rassembler au musée des colonies, dont il est le conservateur, tout ce qui peut intéresser la science, les arts et l'industrie.

---

DESCRIPTION de quelques espèces nouvelles de *Crustacés* provenant du voyage de M. A. BOUVIER aux îles du cap Vert, par M. Alph. MILNE-EDWARDS.

#### DECAPODES BRACHYURES.

*Parthenope Bouvieri*. — La carapace de cette espèce

présente la forme d'un losange, elle est plus large que longue et fortement bosselée. Les lobes épigastriques sont saillants et couverts, ainsi que le lobe mésogastrique, de grosses granulations framboisées. Les lobes branchiaux et la région cardiaque portent des tubercules, rattachés les uns aux autres par de petites crêtes, ce qui donne à cette partie du bouclier céphalo-thoracique une apparence érodée. Les dépressions qui limitent de chaque côté la région gastrique sont profondes, lisses, et présentent seulement quelques petites anfractuosités. Les lobes épigastriques sont séparés par un sillon assez profond qui se termine avant d'arriver au bord frontal en s'élargissant d'une manière notable. Les régions hépatiques sont petites, mais très-saillantes; le front s'avance beaucoup, il est trilobé et légèrement érodé sur son bord. Les bords latéro-antérieurs se prolongent beaucoup en arrière. Dans toute leur portion branchiale ils deviennent cristiformes et sont découpés en dents par huit ou neuf petites échancrures linéaires. Les dents ainsi constituées sont plus fortes au niveau des lobes mésobranchiaux; elles portent chacune, en dessous, une petite crête longitudinale et une bordure finement granuleuse. Des dentelures analogues garnissent les bords latéro-postérieurs. Les régions ptérygostomiennes sont à la fois ponctuées et granuleuses, et portent au-dessus de la base des pattes antérieures une crête assez saillante formée par une série de tubercules framboisés. Les pattes-mâchoires externes sont longues, et cette longueur est principalement due au développement de l'ischiognathe ou troisième article; le mésognathe est, au contraire, petit, terminé en avant par un bord arrondi, dont l'angle externe se prolonge en dehors au-dessus de l'exognathe. Ces différents articles sont couverts de dépressions et de fortes granulations. Le plastron sternal est extrêmement corrodé, et son premier article est creusé d'une cavité profonde à bords

arrondis que l'on remarque sur la ligne médiane entre la bouche et l'extrémité de l'abdomen.

Les pattes antérieures du mâle sont très-grandes. Le bras est à peu près de la longueur de la portion palmaire de la main; il porte, sur ses bords antérieur et postérieur, de gros tubercules granulés et souvent pointus. Quelques-uns de ces tubercules existent aussi sur sa face supérieure près de l'articulation de l'avant-bras. Ce dernier porte seulement quelques tubercules arrondis et granuleux. La main présente, en dessus, en dedans et surtout en dehors de grosses verrues granuleuses. L'intervalle qui les sépare est lisse. Les doigts des pinces sont granuleux, verruqueux et très-faiblement armés sur leur bord préhensile.

Les pattes ambulatoires sont courtes; leurs trois derniers articles sont couverts de granulations disposées par petites masses.

L'abdomen du mâle est étroit et très-profondément érodé.

Largeur de la carapace, 0<sup>m</sup>,050; longueur, 0<sup>m</sup>,039.

Cette espèce a été trouvée à Saint-Vincent; elle se distingue très-facilement de la *Parthenope horrida* (Linné) et de la *Parthenope spinosissima* (A. Edwards) par la largeur plus grande de la carapace, par l'absence d'épines sur les pattes ambulatoires et par l'ornementation des bords latéro-antérieurs. La *Parthenope calappoides* (White) est très-nettement caractérisée par la forme de la carapace dont les bords latéro-postérieurs se continuent sur la même ligne que le bord postérieur et par la gracilité des pattes ambulatoires. La *Parthenope Tarpeius* (White) est, au contraire, peu élargie en arrière, tandis que la portion gastro-hépatique prend un très-grand développement. La *Parthenope Bouvieri* se rapproche davantage d'une espèce qui existe dans les galeries du Muséum sans indication de

provenance et que j'ai désignée sous le nom de *Parthenope trigona*; chez ce dernier crustacé la carapace présente, en effet, la forme d'un triangle très-élargi en arrière. Ses bords postérieurs ne portent pas d'épines et, de même que les latéro-antérieurs, sont cristiformes et découpés en dentelures très-analogues à celles de la *Parthenope Bouvieri*. Les pattes antérieures ressemblent à celles de l'espèce du cap Vert, à cela près que le bras est fortement érodé; enfin les pattes ambulatoires sont beaucoup moins granuleuses.

Il est très-intéressant de trouver aux îles du cap Vert un crustacé du genre *Parthenope*, car jusqu'à présent ce genre n'était représenté que dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique. Ainsi la *Parthenope horrida* a été trouvée depuis la mer Rouge jusqu'en Océanie. La *Parthenope spinosissima* vient de l'île de la Réunion. La *Parthenope calappoides* et la *Parthenope Tarpeius* ont été trouvées dans l'océan Indien. Jusqu'à présent la *Parthenope Bouvieri* est la seule espèce du genre que l'on ait rencontrée dans l'océan Atlantique.

*Acanthonyx brevifrons*. — La carapace de cet *Acanthonyx* est comparativement très-large et entièrement lisse, sans faisceaux de poils près du front; on n'y distingue aucune indication des régions; le front est peu avancé et formé par deux pointes médianes courtes, peu divergentes, et par les angles orbitaires internes qui sont spiniformes et se prolongent à peine jusqu'à la base des cornes rostrales. Le bord sourcilier est lisse, et l'angle orbitaire externe se continue insensiblement avec le bord latéral, sans s'avancer en forme de tubercule ni d'épine. En arrière des orbites, la carapace s'élargit beaucoup.

Les bords latéraux sont presque droits et portent deux petites dents très-peu saillantes. La première occupe l'extrémité du lobe épibranchial, la seconde est placée sur le lobe métabranchial. Les pattes antérieures du mâle

sont courtes, subégales et lisses. Le bras ne dépasse pas le bord de la carapace, l'avant-bras est arrondi, la main se termine en dessus par un bord mousse. Les pattes ambulatoires sont lisses, et leur pénultième article est armé d'un ongle très-fort.

Largeur de la carapace, 0<sup>m</sup>,011. Longueur, 0,013.

Cette espèce provient de la baie de Saint-Vincent; elle se distingue très-facilement de l'*Acanthonyx lunulatus* (Risso), qui habite la Méditerranée, par l'existence de deux dents seulement au bord latéral, par la brièveté de ces dents et de celles du front. L'*Acanthonyx dentatus* (Edwards), du cap de Bonne-Espérance, est facilement reconnaissable par la pointe qui arme l'angle orbitaire externe, et par la longueur de deux dents latérales. Chez l'*Acanthonyx Petivierii* (Edwards) des Antilles, celles-ci sont au nombre de trois, et la première est très-grande, aplatie et arrondie. Enfin l'*Acanthonyx simplex* et l'*Acanthonyx debilis* décrits par M. Dana sont parfaitement caractérisés par la forme de leur front. Krauss a décrit une espèce de ce genre provenant de la côte de Natal, et il l'a désignée sous le nom d'*Acanthonyx Mac Leayi*. D'après cet auteur, l'abdomen de ce crustacé se composerait de sept articles, tandis que chez notre espèce on n'en compte que six, le quatrième et le cinquième anneau étant soudés ensemble.

*Herbstia rubra*. — La carapace de cette espèce est plus effilée que celle de l'*Herbstia condyliata*. La surface en est couverte d'un duvet très-court et peu abondant qui ne cache pas les contours de ce bouclier. La région gastrique porte quatre tubercules pointus dont trois disposés en avant sur une même ligne transversale, l'autre est situé en arrière sur la ligne médiane; les régions hépatiques ne sont armées que d'une seule épine sur le bord latéral; les

régions branchiales portent de huit à dix petites épines dont trois un peu plus fortes garnissent le bord latéral. Trois tubercules spiniformes et disposés sur la ligne médiane se remarquent sur la région cardiaque. Le rostre se compose de deux petites cornes peu divergentes.

L'angle orbitaire interne est spiniforme. Le bord orbitaire présente en dessus deux échancrures linéaires, et son angle externe est aigu. Le bord postérieur de la carapace se termine sur la ligne médiane par une dent pointue et très-proéminente, tandis que chez l'*Herbstia condyliata* il y a, sur ce point, plusieurs petites épines.

L'article basilaire des antennes externes est armé, en avant, de deux épines, l'une très-grande dirigée en dehors, occupant son angle interne et faisant saillie au-dessous du front, l'autre très-petite et située à l'angle externe.

Les pattes antérieures du mâle sont très-grêles, le bras et l'avant-bras sont spinuleux, mais la main est lisse ; les doigts sont en contact dans toute la longueur de leur bord préhensile. Les pattes ambulatoires sont plus trapues que celles de l'espèce de la Méditerranée.

Larg. de la carapace, 0<sup>m</sup>,013 ; long., 0<sup>m</sup>,020.

Cette espèce, qui provient de Saint-Vincent, paraît ne jamais atteindre des dimensions beaucoup plus considérables, car des femelles, même de plus petite taille, étaient chargées d'œufs.

Dans le jeune âge, les tubercules de la carapace sont beaucoup plus arrondis et ne constituent jamais de petites épines.

La couleur de l'*Herbstia rubra* est, ainsi que son nom l'indique, d'un rouge sombre un peu violacé.

(La suite prochainement.)

---

dans les environs de Constantinople jusqu'à la fin de février, en société de quelques Milans royaux. Il était facile de les distinguer au vol, puisque les Milans noirs étaient partis un mois avant leur arrivée, et que la queue du Govinda est beaucoup moins fourchue que celle du Milan royal; mais il était très-difficile de les approcher, parce qu'ils chassaient toujours dans une campagne dénudée. Les Milans royaux paraissent descendre continuellement, à l'automne, de contrées plus septentrionales et borner leur migration au Bosphore, car nous ne les voyons pas en été; il doit en être de même de leurs compagnons, les Milans govindas. Nous avons déjà démonté, il y a quelques années, à Buyuk-déré, toujours à l'automne, et conservé quelques mois en volière, un jeune Govinda; mais, ne connaissant pas alors l'espèce, nous l'avons considéré comme un jeune Milan noir, présentant par ses taches une variété accidentelle.

Enfin nous croyons avoir vu, en mars 1868, dans les bandes d'oiseaux migrateurs plusieurs Milans govindas, encore en livrée de jeunes; sur ce point, toutefois, nous sommes moins affirmatifs, ne pouvant pas représenter de captures, mais seulement des observations au télescope.

(La suite prochainement.)

---

DESCRIPTION de quelques espèces nouvelles de *Crustacés* provenant du voyage de M. A. BOUVIER aux îles du cap Vert, par M. Alph. MILNE-EDWARDS. — Suite. Voir p. 350.

Genre PHYCODES, nov. gen. (1).

Je crois devoir établir une nouvelle division générique pour un petit crustacé de la famille des Maïens et provenant de Saint-Vincent. Il présente, en effet, un certain nombre de particularités qui ne permettent pas de le faire

(1) φῦκος, fucus.



rentrer dans les genres *Pisa*, *Pelia*, *Rhodia*, *Milnia*, ou *Pericera*. La carapace est piriforme, un peu bombée. Le rostre est formé de deux cornes pointues et courtes ; les angles orbitaires internes sont arrondis et ne s'avancent pas en forme d'épines, comme cela a lieu chez les *Pisa* et les *Rhodia* ; sous ce rapport, notre crustacé se rapproche des *Pelia* et des *Milnia*. Les orbites sont grandes et mal circonscrites ; le pédoncule oculaire est assez long et ne peut que se reposer imparfaitement au devant de l'épine post-orbitaire, qui est très-grande. L'article basilaire des antennes externes est long et s'élargit sensiblement vers son extrémité ; il se termine en avant par deux épines dont l'externe est très-saillante ; le deuxième article s'insère au-dessous de l'épine interne et en dehors du front ; il est très-grêle et atteint presque l'extrémité du rostre. La tige mobile est au moins trois fois aussi longue que les cornes frontales. Le quatrième article des pattes-mâchoires internes ou mérognathes offre une forme assez remarquable ; son bord postérieur est très-oblique, de façon qu'il est beaucoup plus large en dehors qu'en dedans ; il est très-fortement échancré à son angle antéro-interne pour l'insertion du cinquième article. Je ne sais quels caractères on peut tirer de l'examen des pinces et de l'abdomen du mâle, n'ayant eu à ma disposition qu'un individu femelle.

*Phycodes antennarius*. — Le corps et les pattes sont couverts de poils d'un brun gris, serrés et assez longs pour cacher complètement les ornements et même la forme de la carapace. Celle-ci est bombée en dessus, à région gastrique bien dessinée et portant trois tubercules dont un en arrière sur la ligne médiane et deux en avant sur une ligne transversale. On remarque un tubercule analogue sur chacun des lobes cardiaques ; en arrière on en voit deux ou trois sur le lobe metabranchial. Le front est droit, horizontal et sillonné sur la ligne médiane. Les orbites sont grandes, leur bord supérieur est échancré. Leur angle in-

terne s'avance en forme d'épine acérée; leur plancher est très-incomplet. Les bords latéraux sont garnis d'une série de très-petites épines. Le bord postérieur est arrondi. Les pattes antérieures de la femelle sont extrêmement grêles. Les pattes ambulatoires sont longues et terminées par un ongle très-crochu.

Larg. de la carapace, 0<sup>m</sup>,007; — long., 0<sup>m</sup>,010.

*Xantho corrosus*. — La carapace est élargie, légèrement bombée en avant, aplatie en arrière. Toute la surface de ce bouclier et des pattes présente une apparence corrodée et vermiculée, analogue à celle que l'on remarque chez le *Xantho vermiculatus* des Antilles et chez le *Xantho* (*Actœa*) *labyrinthicus* de Panama. Cette apparence est due à l'existence d'une foule de petites dépressions presque toutes à peu près de même taille dont le fond est couvert d'un duvet très-court et très-clair, et dont les bords sont marqués de granulations confluentes et aplaties. Les dépressions sont disposées d'une manière parfaitement symétrique. La région gastrique est limitée, sur les côtés, par un sillon large, profond et à bords taillés d'une façon très-nette; ces sillons ne se réunissent pas en arrière sur la ligne médiane pour limiter en avant la région cardiaque, mais ils se coudent brusquement sur ce point, et se dirigent directement en dehors, vers les angles latéro-postérieurs de la carapace; un sillon tomenteux et transversal existe sur la région cardiaque. Le front est légèrement sinueux et bilobé. Les bords latéro-antérieurs sont longs et fortement arqués; ils sont interrompus seulement par de petites dépressions semblables à celles qui couvrent la carapace. Les orbites sont petites, et leur bord inférieur est corrodé, mais les parties latéro-inférieures de la carapace sont granuleuses.

Le plastron sternal est étroit et corrodé, et les dépressions y sont plus profondes que celles du bouclier céphalo-thoracique. Les pattes-mâchoires internes sont grandes;

leur troisième article, ou ischiognathe, est parcouru par une dépression parallèle au bord interne. Le mérognathe est érodé et présente une petite échancrure à son bord antérieur. L'exognathe est seulement granuleux et garni, en dehors, de quelques poils. Il existe également des poils à la base des pattes-mâchoires et au-dessus de l'articulation des pattes antérieures; celles-ci sont de grosseur égale, elles sont fortement vermiculées, si ce n'est sur leur face interne, qui est lisse. Sur la face externe des mains, on voit deux sillons longitudinaux et parallèles, mais en dessus et en dessous ils sont transversaux et légèrement poilus. Les doigts sont noirs, cannelés, armés de quatre ou cinq denticulations fortes et blanches. Leur extrémité est aussi de cette couleur. Les pattes ambulateuses sont robustes, vermiculées et terminées par un doigt légèrement tomenteux. L'abdomen est étroit, il est marqué de dépressions profondes, disposées transversalement en forme de canaux sur les six premiers articles, et irrégulièrement sur le septième.

Larg. de la carapace, 0<sup>m</sup>,027; — long., 0<sup>m</sup>,20.

Cette espèce est d'un rouge violacé, marqué de quelques taches plus claires. Elle a été pêchée au cap Saint-Vincent. Elle doit se ranger à côté des *Xantho vermiculatus* et *labyrinthicus*. Mais il est facile de l'en distinguer par les lobulations à peine marquées de la carapace, et par l'existence des sillons gastriques. M. de Brito Capello a décrit sous le nom d'*Actæa angolensis* une espèce qui présente aussi des vermiculations très-fortes. En la comparant à l'espèce des Antilles, je n'ai pu y reconnaître aucun caractère distinctif, et je pense qu'elle est identique au *Xantho vermiculatus*.

*Xantho Bouvieri*. — La carapace de cette petite espèce est légèrement élargie et régulièrement bombée. La surface en est finement ponctuée et devient un peu rugueuse près du bord latéro-antérieur. Les régions n'y sont pas

distinctes. Le front, légèrement déclive, est terminé par un bord droit marginé et très-peu échancré sur la ligne médiane. Les bords latéro-antérieurs sont subcristiformes et entiers jusqu'auprès de leur angle postérieur, où ils présentent une dent à peine saillante. Les pattes antérieures sont grosses, subégales et lisses. Le bras est entièrement caché par la carapace, l'avant-bras porte une dent obtuse à son angle interne ; la main est renflée, finement ponctuée et arrondie en dessus. Les doigts sont noirs, cannelés, pointus.

Les pattes ambulatoires sont grêles et remarquables par les dimensions de celles de la quatrième paire qui dépassent les autres de toute la longueur du doigt qui lui-même est très-développé. Le pénultième article de toutes les pattes porte un sillon longitudinal peu profond qui règne sur les deux faces. Les doigts sont grands, cannelés et très-aigus.

Larg. de la carapace, 0<sup>m</sup>,012; long., 0<sup>m</sup>,008.

Cette espèce a été prise à Saint-Vincent dans la baie de la Gatta. La couleur des exemplaires desséchés est rouge, les doigts des pinces sont noirs.

Le *Xantho Bouvieri* se rapproche beaucoup de certains Lophozozymes, mais il ne peut cependant prendre place dans ce genre, car ses pattes ne portent pas en dessus de crête mince et tranchante. Il se distingue de tous les représentants du genre *Xantho* par la disposition des bords latéro-antérieurs et par la longueur des pattes de la quatrième paire.

(La suite prochainement.)

---

qui nous tomberont entre les mains à l'automne, si toutefois l'abondance des Faucons ne raréfie pas les passages des Busards.

Nous avons déjà gardé vivant, pendant quinze jours, un de ces Busards à ventre roux, mâle, capturé à Demirdji le 11 octobre 1865; il avait une prédilection très-prononcée pour les souris et les rats.

Les observations que nous avons recueillies dans les environs de Constantinople ne concordent pas toujours avec celles qui ont été consignées dans les ouvrages d'ornithologie; quant à nous, nous n'avons d'autre but que d'étendre les limites d'une science que nous aimons, et d'en éclairer les parties encore obscures dans les faibles limites de nos investigations, mais toujours avec le désir sincère d'arriver à la vérité. Aussi nous serons toujours heureux d'accueillir, soit à l'adresse de M. Alléon à Constantinople, soit à celle de M. Vian à Paris, les observations que pourraient nous faire nos collègues, ou l'indication des points obscurs de l'ornithologie que peut éclairer l'étude de la nature dans les environs du Bosphore.

---

DESCRIPTION de quelques espèces nouvelles de *Crustacés* provenant du voyage de M. A. BOUVIER aux îles du cap Vert, par M. Alph. MILNE-EDWARDS. — Suite. Voir p. 350, 374.

*Xanthodes rufopunctatus*. — Cette petite espèce ressemble beaucoup au *Xanthodes melanodactylus*, et à cause de sa très-petite taille il faut, pour l'en distinguer, l'examiner très-attentivement. On reconnaît alors que la carapace est plus bombée, moins élargie et que les granulations qu'elle présente sur toute sa portion antérieure sont plus nombreuses et plus serrées. Les pattes ambulatoires sont aussi nota-

blement plus courtes et portent, sur leurs derniers articles, des poils et quelques granulations.

Larg. de la carapace, 0<sup>m</sup>,008; long., 0<sup>m</sup>,006.

Cette espèce est d'une couleur jaunâtre avec des taches rouges; elle a été trouvée au cap Saint-Vincent et à Maio.

*Lophactæa picta*. — Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Lophactæa lobata* des Antilles, que M. Milne-Edwards rangeait autrefois dans le genre *Cancer* proprement dit, et que M. Stimpson avait placée à côté des *Atergatis*; mais elle s'en distingue par sa surface entièrement lisse et par les lobulations beaucoup moins prononcées que présente la carapace. Ainsi la région gastrique est presque lisse et les lobes branchiaux sont à peine indiqués, tandis que, chez la *Lophactæa lobata*, les lobules des régions sont saillants et arrondis. La coloration diffère également dans ces deux espèces. Ainsi, chez la *Lophactæa picta*, la région cardiaque, la portion postérieure de la région gastrique et les lobes métabranchiaux portent une large tache à bords symétriquement sinueux d'un rouge violacé bordé par un liséré plus foncé; deux taches analogues et arrondies se voient le long des bords latéro-antérieurs; deux autres très-petites existent au-dessus des yeux, et enfin il y en a encore deux de taille intermédiaire sur le front. Chez la *Lophactæa lobata*, la tache cardiaque est largement séparée de celles des lobes métabranchiaux; il n'existe sur les bords latéro-antérieurs qu'une seule tache qui occupe la région hépatique, et on n'en remarque pas sur le front. Enfin les pattes antérieures sont entièrement lisses, tandis que, chez la *Lophactæa lobata*, elles sont couvertes de granulations.

Cette espèce provient de Salamanca et de Sainte-Lucie.

Larg. de la carapace. 0<sup>m</sup>,028; long., 0<sup>m</sup>,021.

*Chlorodius (Leptodius) convexus*. — Dans un précédent travail (1), j'ai subdivisé le grand genre *Chlorodius* de

(1) *Histoire des Crustacés fossiles*, tome I<sup>er</sup>, p. 228.

Leachen trois sous-genres. J'ai réservé le nom de *Chlorodius* pour les espèces dont la carapace est rétrécie, peu bombée, peu bosselée, si ce n'est sur les régions latéro-antérieures, dont les pattes antérieures sont longues et dont les bras dépassent de beaucoup les bords de la carapace. Le *Chlorodius niger* de Fosckal était le type de cette petite division. Les autres représentants de l'ancien genre Chlorode se divisent naturellement en deux sections : 1° les *Phymodius*, dont la carapace est étroite comme celle des précédents, mais fortement lobulée en avant aussi bien qu'en arrière. Le *Chlorodius ungulatus* et le *Chlorodius areolatus* peuvent être considérés comme les types de cette division. 2° Les *Leptodius*, dont la carapace est élargie, légèrement bombée en avant, peu ou point lobulée, si ce n'est vers la partie antérieure, dont les bras sont courts et ne dépassent pas le bord du bouclier céphalo-thoracique. L'espèce des îles du cap Vert que je fais connaître ici appartient à ce dernier sous-genre. La carapace est beaucoup plus fortement bombée que chez le *Leptodius exaratus* et le *Leptodius floridanus*, avec lesquels elle a beaucoup d'analogie; elle est fortement lobulée en avant, et les lobules sont eux-mêmes bosselés et rugueux. La région gastrique porte sur chacun de ses lobes latéraux un sillon longitudinal, fortement indiqué, qui va rejoindre en avant le sillon sus-orbitaire et qui n'existe pas chez le *Leptodius exaratus*; il est quelquefois faiblement indiqué chez le *Leptodius sanguineus*. Les bords latéro-antérieurs sont minces et divisés en quatre dents; en arrière de la dernière dent partent deux petites lignes saillantes et rugueuses qui se dirigent en dedans vers le sillon branchio-cardiaque. Les pattes antérieures sont inégales, l'avant-bras et la main sont comme érodés en dessus. Les doigts sont noirs et cannelés. Les pattes ambulatoires et l'abdomen ressemblent à ceux des *Leptodius exaratus*.

Larg. de la carapace, 0<sup>m</sup>,025; long., 0<sup>m</sup>,018.

Cette espèce a été trouvée à Saint-Vincent, à Sainte-

Lucie, à Maio et à Santiago. Elle ressemble beaucoup au *Chlorodius americanus* des Antilles; mais, chez cette espèce, l'endostome porte de chaque côté une petite crête limitant l'orifice expirateur de la chambre branchiale, et c'est d'après ce caractère que M. Stimpson l'a fait rentrer dans son genre *Xanthodius*.

*Actumnus parvulus*. — La carapace de cette très-petite espèce est assez élargie et comparativement peu bombée; les régions sont distinctivement marquées en avant, indistinctes en arrière; la région gastrique porte des séries transversales de petites granulations squameuses, qui, sur les régions hépatiques, deviennent plus saillantes et pointues. Le front est large et divisé en deux lobes peu avancés et finement granuleux. Les orbites sont grandes; leur bord supérieur est échancré et bordé de très-petites granulations. Les bords latéro-antérieurs sont courts et ne portent que trois dents; l'une hépatique, les deux autres dépendant de la région branchiale; la dernière est de beaucoup la plus petite. Les pattes antérieures sont courtes, renflées, couvertes de grosses granulations dans l'intervalle desquelles naissent, en dehors, sur la plus forte pince près de l'articulation de l'avant-bras, des poils clair-semés et jaunâtres. La pince la plus faible est couverte, sur toute sa face externe, de poils analogues. Les doigts sont gros, cannelés et lisses. Les pattes ambulatoires sont grêles, allongés et portent quelques très-petites granulations et quelques poils. L'abdomen du mâle est étroit et se compose, comme chez tous les Actumnes, de sept articles.

Cette espèce a été trouvée à Saint-Vincent; elle se distingue très-facilement de tous les autres représentants du même genre par le nombre des dents latéro-antérieures, combiné avec la forme peu bombée de la carapace.